



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 juin 2000  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-quatrième session

Points 20 a), 111 et 116 de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire  
et des secours en cas de catastrophe fournis  
par l'Organisation des Nations Unies, y compris  
l'assistance économique spéciale : renforcement  
de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence  
fournie par l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés,  
aux rapatriés et aux personnes déplacées  
et questions humanitaires**

**Questions relatives aux droits de l'homme**

## **Lettre datée du 7 juin 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse publié par le Ministère des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie intitulé « Exécutions, tortures et détentions extrajudiciaires et cas de disparition perpétrés par le régime érythréen contre des civils éthiopiens résidant en Érythrée ».

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale au titre des points 20 a), 111 et 116 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Fesseha A. **Tessema**

**Annexe à la lettre datée du 7 juin 2000,  
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente d'Éthiopie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Exécutions, tortures et détentions extrajudiciaires  
et cas de disparition perpétrés par le régime érythréen  
contre des civils éthiopiens résidant en Érythrée**

Les violations des droits de l'homme sous des formes extrêmes que le Gouvernement érythréen fait subir à des Éthiopiens depuis deux ans n'ont pas, jusqu'à maintenant, reçu de la communauté internationale toute l'attention qui leur est due, et ce alors que pratiquement tout le monde est au courant de ces violations et que l'Érythrée continue de refuser de se soumettre aux principes du droit humanitaire. Tout le monde sait, et veut ignorer, que l'Érythrée refuse toujours au Comité international de la Croix-Rouge l'accès aux prisonniers de guerre éthiopiens. Le Gouvernement et le peuple éthiopiens en sont profondément déçus.

Cependant, la situation en matière de droits de l'homme des Éthiopiens vivant en Érythrée se détériore et les plus récentes informations obtenues à ce sujet montrent clairement que les vies de milliers d'Éthiopiens vivant en Érythrée sont en danger immédiat. Selon des informations de sources dignes de foi qui nous sont parvenues directement d'Érythrée, la défaite militaire ne fait qu'encourager le régime érythréen et ses partisans à multiplier les crimes commis contre les Éthiopiens qui ont le malheur de vivre en Érythrée. Les informations données ci-après ne sont que les plus récents exemples de cruauté vus en Érythrée :

- Soixante-dix-neuf Éthiopiens résidant à Asmara, Keren, AdiGuadad, AdiNefas et Durfo ont été tués de façon barbare;
- Les enlèvement d'Éthiopiens, à leur domicile ou sur leur lieu de travail, sont devenus monnaie courante :
  - 1 758 personnes enlevées à Mendefera;
  - 3 000 personnes enlevées à Massawa;
  - 1 394 personnes enlevées à Dekemehari;
  - 1 337 personnes enlevées à Keren;
- Plus de 5 000 Éthiopiens sont détenus arbitrairement dans des camps de détention de la région d'Asmara appelés « Sheketi » et « Maihabar ». Des milliers de gens sont détenus dans des centres de détention de quartier (kebele) ou des salles de cinéma converties temporairement en centres de détention;
- La torture est le lot quotidien des Éthiopiens, qu'ils soient dans des camps de détention ou ailleurs;
  - Le 13 mai 2000, un Éthiopien nommé Teklu Kebede a été sauvagement battu, et sa famille, y compris ses quatre enfants, a été arrêtée;
  - Le 16 mai 2000, un boucher éthiopien a été sauvagement battu avec trois collègues sur la route de Massawa. Sa boutique et sa voiture ont été saccagées par la foule encouragée par le Gouvernement;

- Le 16 mai 2000, plus de 100 journalistes éthiopiens travaillant dans une organisation dénommée ASBECO ont été battus et forcés de marcher pieds nus. On ne sait toujours pas où ils se trouvent actuellement;
- Le 17 mai 2000, des Éthiopiens résidant dans des agglomérations proches d'Asmara, comme Gejeret, Maichuhet, Akria et Idaga Arbi, ont été sauvagement battus. Certains d'entre eux ont perdu la vue.

Ces actes encouragés et commis par le régime et ses partisans ne peuvent continuer ainsi, en toute liberté et en toute impunité.

Nous demandons à tous les gouvernements ainsi qu'aux organisations internationales de venir en aide à ces Éthiopiens, qui sont en danger et qui sont à la merci d'un gouvernement vaincu et aux abois, qui ne se soucie guère des principes du droit humanitaire.

---